

**COMMUNIQUE**

La direction des transports terrestres porte à la connaissance des candidats dont les noms suivent qu'ils sont admis aux sessions d'examen de **l'attestation de qualification professionnelle à la conduite des TAXIS et des Véhicules de remise (VR)** pour les Iles du vent (Tahiti et Moorea) - session d'octobre 2019.

**TAXIS****TAHITI :**

Madame Dorothy Tania ATAE - Monsieur Williams EBB - Monsieur Manarii GATIEN - Monsieur Nelson Taihia GRAFFE - Monsieur Heimana, Jason, Arena JOHNSON - Monsieur Moana, Benjamin, Nicolas MAIRE - Monsieur Orama, Jonathan ORBECK - Monsieur Leweni RAVEINO - Monsieur Marihau, Michel RUA - Madame Tehei, Larissa SUE épouse KWONG - Monsieur Maruarii Steve TAMARINO - Monsieur Jacob TEHIVA - Madame Dorielle TEURA épouse TEURURAI - Monsieur Luciano Huimana TUIHAA - Monsieur Morgan VAIRE - Madame Maima VILLEDIEU - Monsieur Roger Vehetua YANE.

**MOOREA :**

Madame Gislaine, Marina BOUSSARD épouse MANUEL - Madame Solange, Vaihiria FAATAUIRA - Monsieur Tupu-Atea, Oscar GRAND-PITTMAN - Monsieur Tevaea, Ibrahim HAAPII - Madame Vaihere HOLMAN - Madame Heitiare Djina MARUHI - Madame Moana, Vicktorya, Hei MEREHAU - Monsieur Clifford PANSI - Madame Vanina TAPUTU - Madame Karen-Lei, Heiura TEHARURU - Madame Moea TEHARURU.

**VEHICULE DE REMISE (VR)****TAHITI :**

Madame Tracey, Louise THOMAS épouse MANATE

**MOOREA :**

Madame Tamara, Erena ITAE épouse HAAPII.

Il est rappelé que conformément à la loi du pays n° 2018-11 du 29 mars 2018, une attestation de qualification professionnelle sera remise aux candidats admis.

Les cartes professionnelles ne sont délivrées qu'aux conducteurs titulaires de l'attestation de qualification professionnelle lors de la mise en exploitation d'une licence de taxi et/ou d'une licence de véhicule de remise, soit personnellement, soit en qualité de chauffeur salarié d'un exploitant de taxi et/ou d'un exploitant de véhicule de remise. Il appartiendra à l'employeur de fournir un accusé de réception de déclaration préalable d'embauche avant commencement.

Le Directeur des transports terrestres



Lucien POMMIEZ